

SECTEUR PAROISSIAL DE FIGEAC

Pôle de Lissac

Compte-rendu de la réunion du 6 décembre 2023

Présents : Gisèle et GRANOUILAC et Marie-Josée DELCLOUP (**Fourmagnac**), Gisèle MUSSO et Simone MONTILLET (**Lissac et Mouret**), Pascale et Xavier-Marie GARCETTE (**Planioles**), Nadine LOBREAU (**Béduer**), Rose-Marie RUSTAN et Monique DELBOS (**Faycelles**), Monique SEGALA et Laurette CALASNIVES (**Camboulit**).

Excusées : Jacqueline RADUREAU (**Faycelles**), Raymonde VALERY (**Cambes**), Juliette MESPOULET (**Béduer**), Emilie BERNADOU (**Faycelles**), Marie-Isabelle CORONA et Josette ALGER (**Mas du Noyer**).

I messes du 24 décembre

- Le matin auront lieu les messes habituelles du dimanche (4^{ème} dimanche de l'Avent) (Espédaillac, Felzins et ND du Puy)
- À 18 heures, messes de la vigile de Noël à Lissac (PG), Capdenac-le-haut et au Carmel
- À 21 heures à Figeac et Assier (et 20h30 à Bagnac)

II messes dans les villages

- Dans les villages où la messe n'est pas programmée de façon régulière, penser à demander à l'avance que la messe puisse être dite à telle occasion. Dans ce cas, penser à mobiliser tous les chrétiens du village pour ne pas se retrouver à 5 personnes...
- Pour les fêtes votives, la messe n'est pas automatique. Il convient de voir avec le Comité des fêtes de la commune qui sollicite officiellement la paroisse pour avoir la messe ce jour-là. La messe est alors soumise à honoraire.
- Il est rappelé que les seules sources de revenus pour les prêtres sont le denier (environ 500 € par mois) et les offrandes de messes. Les quêtes sont la ressource de la paroisse (et aussi en partie du diocèse)

III Enterrements

- **Si la famille du défunt demande un enterrement religieux, c'est a priori une messe sauf exception. La famille n'a pas à refuser que ce soit une messe. Les honoraires sont réglés directement par les pompes funèbres.**
- **Des feuillets (distribués en séance) permettent de présenter la messe aux personnes présentes aux funérailles et qui sont déconnectées de la vie de l'Église. Penser à en mettre sur les chaises avant les messes d'enterrement pour que les gens puissent suivre.**
- **La demande de crémation n'empêche nullement une messe de funérailles dans l'église du village (parfois de faux messages de la part des pompes funèbres)**

IV L'Essentiel

- **C'est un outil d'évangélisation à ne pas négliger**
- **Le dernier numéro annonce la semaine consacrée à l'occultisme, sujet très préoccupant et envahissant dans la société contemporaine (du 9 au 14 janvier 2024)**
- **Penser à ce sujet à poser les affiches annonçant les événements liés à cette semaine**

Merci à Lissac de nous avoir reçu, ainsi que pour leur collation.